

PRESSE



L'excellence dans l'artisanat

19 Décembre 2019
19h-23h

CFA de l'Université Régionale des Métiers de l'Artisanat



**Chambres de Métiers
et de l'Artisanat**

Région Martinique

OPPORTUNITE

A l'occasion de ses 45 années d'activité au service des Artisans martiniquais, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Martinique saisit cette opportunité pour valoriser l'excellence dans l'Artisanat.

Il s'agit d'honorer en mettant en lumière ceux qui font la réussite quotidienne du secteur des métiers.

Notre slogan pour la commémoration de nos 45 ans au service de l'Artisan :

« **L'Artisanat en mode majeur** » et nous le souhaitons, pour longtemps.

DESCRIPTION DU PROJET :

Contexte :

Cette action est organisée et portée par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Martinique et s'inscrit dans le cadre du programme de promotion du secteur des métiers.

Objectif :

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Martinique souhaite valoriser et récompenser les acteurs et personnalités ayant contribué à l'essor du secteur Artisanal.

Il s'agira de démontrer que l'Artisanat peut contribuer à la réussite sociale et économique des individus.

Les principaux animateurs du monde économique pourront se rencontrer, échanger dans cet espace de partage convivial, et apprécier les réussites mais également l'unité du secteur, et singulièrement son maillage partenarial à travers les Organisations Professionnelles.

A travers cet évènement, les dirigeants, les partenaires, les enseignants et les étudiants des métiers qui concourent au développement de notre économie, illustreront l'excellence, vitrine du savoir-faire des professionnels

300 convives sont attendus sur un site emblématique : le Centre de Formation d'Apprentis de l'Université Régionale des Métiers (CFA de l'URMA) à Rivière Salée.

Il s'agit d'Artisans et d'étudiants des métiers tous secteurs confondus, de Partenaires, de l'Edilité territoriale, des Elus socio-professionnels, des Présidents en activité du réseau des Chambres de Métiers et de l'Artisanat des Antilles et de la Guyane .

Cet évènement dédié aux Artisans et à l'Artisanat sera organisé d'une part, autour d'un ***film institutionnel de 16minutes***, illustrant ainsi l'origine et le parcours de notre Chambre Consulaire depuis 45 ans et d'autre part par la remise de distinction d'étudiants des métiers (apprentis), d'Artisans et des Organisations Professionnelles.:

- Etudiants des métiers méritants
- Chefs d'entreprise artisanale
- Présidents d'Organisations Professionnelles de l'Artisanat (sélection des plus actives) :
- Les métiers d'art (Photographie, Bijouterie-Joaillerie, Fleuristerie, Prothèse dentaire ...)
- Les métiers de l'alimentation (Boulangerie-Pâtisserie, Boucherie...)
- Les métiers de Services (Transport par taxis, Carrosserie Automobile, Activités funéraires ...)
- Les métiers du secteur de la beauté (Coiffure...)
- Les métiers du Bâtiment (Travaux Publics, Electricité, Froid-Climatisation ...)

PRESENTATION DE LA CMAR

La Chambre de Métiers de la Martinique a été créée par décret du 8 mai 1970. C'est un Etablissement Public de l'Etat qui a pour ressource principale, la taxe pour frais de Chambre de Métiers et les subventions.

D'abord installée en 1971 rue Félix Eboué à Fort-de-France, elle est depuis 1980 implantée à Tartenson et a pour mission de représenter les intérêts généraux de l'Artisanat.

En 1975, elle crée le Centre de Formation d'Apprentis sur le territoire de Rivière Salée. Depuis 2010, la Chambre de Métiers est devenue « ***Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Martinique*** ».

Aujourd'hui, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Martinique compte 148 salariés et a pour Président, Monsieur Hervé LAUREOTE.

Activité – Production

Activité

Outre la création, reprise, transmission, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Martinique a pour activités :

- L'immatriculation des entreprises artisanales
- La tenue du Répertoire des Métiers ;
- La formation d'apprentis ;
- La formation continue des artisans ;
- La mise en place d'actions de promotion et de développement de l'Artisanat.

Principaux clients

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Martinique compte **10 963** ressortissants
(Source : Chambre de Métiers et de l'Artisanat).

Moyens de production :

Les activités de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Martinique se déroulent sur 2 sites :

- Fort-de-France (Tartenson) : Siège
- Rivière Salée : URMA (Université Régionale des Métiers et de l'Artisanat) qui compte :
 - Le Centre de Formation d'Apprentis
 - La Direction de la Formation
 - Le Centre d'Aide à la Décision

CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE REGION MARTINIQUE

2 rue du Temple –Morne Tartenson 97249 Fort-de-France Cedex

Tél fixe : 0596 71 32 22 Fax : 0596 70 47 30

Email : cmm972@wanadoo.fr

site : www.cma-martinique.com

Contact Presse

Direction de la communication

Dominique SABIN – 0696 85 26 43 - d.sabin@cma-martinique.com